REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - BPE BUDGET PRINCIPAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25580118500018

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: SIEEEN BUDGET PRINCIPAL ENERGIE (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	43
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet 47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	50
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Sums cojet
C1 - Etat du personnel	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	62
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	63
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	64
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	65
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	66

D2 - Arrêté et signatures 67

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE BPE BUDGET PRINCIPAL		BP
	SIEEEN BUDGET PRINCIPAL ENERGIE	

I – INFORMATIONS GENERALES I INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	209161
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valoura par hah	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

A1

18 011 323,00

(si solde positif)

0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 089 690,00	14 089 690,00	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)	
S		0,00	0,00	
F	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	14 089 690,00	14 089 690,00	
		INVESTISSEMENT		
g	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
пТ			1	

R T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde negatif) 0,00	(si soide positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 011 323,00	18 011 323,00
•			

(si solde négatif)

18 011 323,00

0,00

	TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)	32 101 013,00	32 101 013,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES

AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y

compris le compte 1068)

RESTES A REALISER (R.A.R) DE

L'EXERCICE PRECEDENT (2)

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

0

T E

Ε

P 0

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 538 475,00	0,00	3 756 512,00	3 756 512,00	3 756 512,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 718 400,00	0,00	4 954 013,00	4 954 013,00	4 954 013,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	263 430,00	0,00	364 910,00	364 910,00	364 910,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	8 520 305,00	0,00	9 075 435,00	9 075 435,00	9 075 435,00
66	Charges financières	42 250,00	0,00	54 160,00	54 160,00	54 160,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	8 567 555,00	0,00	9 134 595,00	9 134 595,00	9 134 595,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 275 260,00		4 379 580,00	4 379 580,00	4 379 580,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	404 300,00		575 515,00	575 515,00	575 515,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 679 560,00		4 955 095,00	4 955 095,00	4 955 095,00
	TOTAL	13 247 115,00	0,00	14 089 690,00	14 089 690,00	14 089 690,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 089 690,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	156 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 862 665,00	0,00	1 830 640,00	1 830 640,00	1 830 640,00
73	Impôts et taxes	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
74	Dotations et participations	4 788 950,00	0,00	5 595 750,00	5 595 750,00	5 595 750,00
75	Autres produits de gestion courante	1 364 000,00	0,00	1 332 000,00	1 332 000,00	1 332 000,00
	Total des recettes de gestion courante	12 471 615,00	0,00	13 233 390,00	13 233 390,00	13 233 390,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes réelles de fonctionnement	12 562 615,00	0,00	13 329 390,00	13 329 390,00	13 329 390,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	684 500,00		760 300,00	760 300,00	760 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	684 500,00		760 300,00	760 300,00	760 300,00
	TOTAL	13 247 115,00	0,00	14 089 690,00	14 089 690,00	14 089 690,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 089 690,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 194 795,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	11 241 440,00	0,00	13 563 723,00	13 563 723,00	13 563 723,00
	Total des dépenses d'équipement	11 241 440,00	0,00	13 563 723,00	13 563 723,00	13 563 723,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	278 400,00	0,00	383 900,00	383 900,00	383 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	338 000,00	0,00	338 000,00	338 000,00	338 000,00
27	Autres immobilisations financières	480 000,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 096 400,00	0,00	1 341 900,00	1 341 900,00	1 341 900,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	524 000,00	0,00	1 336 400,00	1 336 400,00	1 336 400,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	12 861 840,00	0,00	16 242 023,00	16 242 023,00	16 242 023,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	684 500,00		760 300,00	760 300,00	760 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 047 000,00		1 009 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 731 500,00		1 769 300,00	1 769 300,00	1 769 300,00
	TOTAL	14 593 340,00	0,00	18 011 323,00	18 011 323,00	18 011 323,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 011 323,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent (1)	réaliser N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 872 000,00	0,00	2 893 750,00	2 893 750,00	2 893 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 413 780,00	0,00	5 874 078,00	5 874 078,00	5 874 078,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 285 780,00	0,00	8 767 828,00	8 767 828,00	8 767 828,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	700 000,00	0,00	614 000,00	614 000,00	614 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 357 000,00	0,00	1 329 000,00	1 329 000,00	1 329 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 057 000,00	0,00	1 943 000,00	1 943 000,00	1 943 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	524 000,00	0,00	1 336 400,00	1 336 400,00	1 336 400,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	8 866 780,00	0,00	12 047 228,00	12 047 228,00	12 047 228,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	4 275 260,00		4 379 580,00	4 379 580,00	4 379 580,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	404 300,00		575 515,00	575 515,00	575 515,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 047 000,00		1 009 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	5 726 560,00		5 964 095,00	5 964 095,00	5 964 095,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	14 593 340,00	0,00	18 011 323,00	18 011 323,00	18 011 323,00
						+
		R 001 SOLDE D'EXI	ECUTION POSI	TIF REPORTE OU	J ANTICIPE (2)	0,00
						=

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 194 795,00
---	--------------

18 011 323,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 756 512,00		3 756 512,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 954 013,00		4 954 013,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	364 910,00		364 910,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	54 160,00 5 000,00 0,00	0,00 0,00 575 515,00 0,00	54 160,00 5 000,00 575 515,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 379 580,00	4 379 580,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	9 134 595,00	4 955 095,00	14 089 690,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 089 690,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 300,00	17 300,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	383 900,00	0,00	383 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	13 563 723,00		13 563 723,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	743 000,00	743 000,00
26	Participations et créances rattachées	338 000,00	0,00	338 000,00
27	Autres immobilisations financières	620 000,00	1 009 000,00	1 629 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 336 400,00	0,00	1 336 400,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	16 242 023,00	1 769 300,00	18 011 323,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 011 323,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	175 000,00		175 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 830 640,00		1 830 640,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		743 000,00	743 000,00
73	Impôts et taxes	4 300 000,00		4 300 000,00
74	Dotations et participations	5 595 750,00		5 595 750,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	1 332 000,00 5 000,00 91 000,00 0,00	0,00 0,00 17 300,00 0,00 0,00	1 332 000,00 5 000,00 108 300,00 0,00 0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	13 329 390,00	760 300,00	14 089 690,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 089 690,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	614 000,00	0,00	614 000,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	2 893 750,00	0,00 0.00	2 893 750,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 874 078,00	0,00	5 874 078,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	0,00 (7) 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 009 000.00	1 009 000.00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 329 000,00	0,00	1 329 000,00
28	Amortissement des immobilisations		575 515,00	575 515,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	1 336 400,00	0,00	1 336 400,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	·	0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 379 580,00	4 379 580,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	12 047 228,00	5 964 095,00	18 011 323,00

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 011 323,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	3 538 475,00	3 756 512,00	3 756 512,00
60611	Eau et assainissement	1 760,00	1 700,00	1 700,00
60612	Energie - Electricité	2 036 850,00	2 038 200,00	2 038 200,00
60621	Combustibles	5 000,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	113 350,00	98 150,00	98 150,00
60623 60631	Alimentation Fournitures d'entretien	13 300,00 12 500,00	13 300,00 23 260,00	13 300,00 23 260,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 000,00	18 500,00	18 500,00
60633	Fournitures de voirie	100 000,00	100 000,00	100 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	42 800,00	42 800,00
6064	Fournitures administratives	15 900,00	15 600,00	15 600,00
6068	Autres matières et fournitures	2 800,00	3 600,00	3 600,00
611	Contrats de prestations de services	155 550,00	105 650,00	105 650,00
6132	Locations immobilières	45 040,00	49 430,00	49 430,00
6135	Locations mobilières	11 185,00	18 740,00	18 740,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	85 550,00	86 500,00	86 500,00
6156	Maintenance	338 040,00	344 380,00	344 380,00
6161	Multirisques	148 760,00	184 092,00	184 092,00
617	Etudes et recherches	0,00	110 500,00	110 500,00
6182 6184	Documentation générale et technique	27 300,00 40 000,00	30 930,00	30 930,00
6185	Versements à des organismes de formation Frais de colloques et de séminaires	6 500,00	50 000,00 8 150,00	50 000,00 8 150,00
6188	Autres frais divers	700,00	900,00	900,00
6226	Honoraires	28 100,00	37 000,00	37 000,00
6231	Annonces et insertions	17 100,00	35 500,00	35 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 700,00	6 550,00	6 550,00
6237	Publications	18 700,00	18 800,00	18 800,00
6238	Divers	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	20 950,00	19 900,00	19 900,00
6257	Réceptions	7 600,00	8 750,00	8 750,00
6261	Frais d'affranchissement	32 550,00	27 220,00	27 220,00
6262	Frais de télécommunications	49 670,00	50 950,00	50 950,00
6281	Concours divers (cotisations)	109 140,00	128 320,00	128 320,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 180,00	30 940,00	30 940,00
62872	Remb. frais au budget annexe	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6288 63512	Autres services extérieurs Taxes foncières	5 900,00 11 400,00	4 400,00 13 700,00	4 400,00 13 700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	1 600,00	1 600,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 900,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 718 400,00	4 954 013,00	4 954 013,00
6218	Autre personnel extérieur	1 400,00	1 600,00	1 600,00
6331	Versement mobilité	16 506,00	18 200,00	18 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 813,00	13 600,00	13 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 888,00	55 700,00	55 700,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 932 023,00	1 507 283,00	1 507 283,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	37 551,00	54 200,00	54 200,00
64118	Autres indemnités titulaires	178 843,00	501 300,00	501 300,00
64131	Rémunérations non tit.	1 107 859,00	1 327 550,00	1 327 550,00
64168	Autres emplois d'insertion	23 230,00	40 100,00	40 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	556 217,00	608 800,00	608 800,00
6453	Cotinations aux Caisses de retraites	541 351,00	551 900,00	551 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 060,00 14 450 00	51 900,00	51 900,00
6456 6458	Versement au F.N.C. supplément familial Cotis. aux autres organismes sociaux	14 450,00 66 463,00	12 300,00 60 800,00	12 300,00 60 800,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 246,00	10 400,00	10 400,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	116 000,00	135 000,00	135 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	950,00	950,00
6488	Autres charges	1 600,00	2 430,00	2 430,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	263 430,00	364 910,00	364 910,00
651	Redevances pour licences, logiciels,	200,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	1 400,00	1 400,00
6531	Indemnités	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6532	Frais de mission	5 050,00	5 050,00	5 050,00

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	124 000,00	124 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	60 000,00	69 000,00	69 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	25 000,00	1 200,00	1 200,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	42 000,00	35 000,00	35 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	81 180,00	79 260,00	79 260,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	8 520 305,00	9 075 435,00	9 075 435,00
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			
66	Charges financières (b)	42 250,00	54 160,00	54 160,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 750,00	44 860,00	44 860,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 500,00	-5 700,00	-5 700,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES DEPENSES REELLES	8 567 555,00	9 134 595,00	9 134 595,00
	= a + b + c + d + e			
023	Virement à la section d'investissement	4 275 260,00	4 379 580,00	4 379 580,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	404 300,00	575 515,00	575 515,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	404 300,00	575 515,00	575 515,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	4 679 560,00	4 955 095,00	4 955 095,00
	D'INVESTISSEMENT		·	·
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 679 560,00	4 955 095,00	4 955 095,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	13 247 115,00	14 089 690,00	14 089 690,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 089 690,00

|--|

Potali da Galedi dee igita de	00111010 00 1 1 2 70
Montant des ICNE de l'exercice	7 900,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-13 600,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 700,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

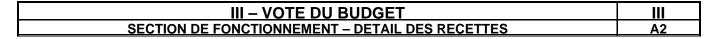
⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	156 000,00	175 000,00	175 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	156 000,00	175 000,00	175 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 862 665,00	1 830 640,00	1 830 640,00
705	Etudes	86 000,00	42 900,00	42 900,00
7078	Autres marchandises	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 455 995,00	1 491 300,00	1 491 300,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	188 470,00	169 990,00	169 990,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	72 000,00	70 250,00	70 250,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	30 200,00	26 200,00	26 200,00
73	Impôts et taxes	4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
74	Dotations et participations	4 788 950,00	5 595 750,00	5 595 750,00
7472	Participat ^o Régions	30 000,00	46 900,00	46 900,00
7473	Participat ^o Départements	10 400,00	17 100,00	17 100,00
74741	Participat° Communes du GFP	4 643 850,00	5 248 400,00	5 248 400,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	82 700,00	120 600,00	120 600,00
7478	Participat° Autres organismes	22 000,00	162 750,00	162 750,00
75	Autres produits de gestion courante	1 364 000,00	1 332 000,00	1 332 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels,	67 000,00	55 000,00	55 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	1 212 000,00	1 214 000,00	1 214 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	85 000,00	63 000,00	63 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = $70 + 73 + 74 + 75 + 013$	12 471 615,00	13 233 390,00	13 233 390,00
76	Produits financiers (b)	0,00	5 000,00	5 000,00
7688	Autres	0,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	91 000,00	91 000,00	91 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	86 000,00	86 000,00	86 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	12 562 615,00	13 329 390,00	13 329 390,00
	= a+b+c+d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	684 500,00	760 300,00	760 300,00
722	Immobilisations corporelles	642 000,00	743 000,00	743 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	42 500,00	17 300,00	17 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	684 500,00	760 300,00	760 300,00
T	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 247 115,00	14 089 690,00	14 089 690,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 089 690,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le \ vote \ de \ l'assemblée \ porte \ uniquement \ sur \ les \ propositions \ nouvelles.$

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1) Libellé (1)		Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	010 Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	2 049 750,00	1 822 900,00	1 822 900,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13	Opération d'équipement n° 120 (5) Opération d'équipement n° 13 (5)	792 540,00 2 049 750,00	1 542 263,00 1 900 800,00	1 542 263,00 1 900 800,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	575 500,00	704 760,00	704 760,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	62 000,00	97 300,00	97 300,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	0,00	0,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	1 332 300,00	1 426 400,00	1 426 400,00
207	Opération d'équipement n° 207 (5)	102 000,00	111 500,00	111 500,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	871 200,00	868 800,00	868 800,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	468 000,00	414 400,00	414 400,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	2 348 000,00	4 134 400,00	4 134 400,00
42	Opération d'équipement n° 42 (5)	204 000,00	183 200,00	183 200,00
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	36 400,00	17 000,00	17 000,00
60	Opération d'équipement n° 60 (5)	310 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'équipement	11 241 440,00	13 563 723,00	13 563 723,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	278 400,00	383 900,00	383 900,00
1641	Emprunts en euros Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	278 400,00	383 900,00 0,00	383 900,00
18 26	Participat° et créances rattachées	0,00 338 000,00	338 000,00	0,00 338 000,00
261	Titres de participation	338 000,00	338 000,00	338 000,00
27 Autres immobilisations financières		480 000,00	620 000,00	620 000,00
274	Prêts	180 000,00	180 000,00	180 000,00
27633	Créance Départements	0,00	40 000,00	40 000,00
276341	Créance Communes du GFP	252 000,00	350 000,00	350 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	48 000,00	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	00,0
	Total des dépenses financières	1 096 400,00	1 341 900,00	1 341 900,00
458104	INFORMATIQUE COMMUNALE (*) (6)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
458111	ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (6)	100 000,00	120 000,00	120 000,00
458112	ECLAIRAGE PRIVE COMMUNAL (6)	0,00	0,00	0,00
458113	RESEAUX TELECOMMUNICATIONS (6)	290 000,00	360 000,00	360 000,00
458116	PCAET (6)	34 000,00	31 000,00	31 000,00
458117	Etude faisabilité chaufferies (6) Etude faisabilité solaire thermique (6)	0,00	151 000,00	151 000,00 68 000,00
458118	Etude faisabilité solaire thermique (6) Etude faisabilité solaire photovoltaïque (6)	0,00	68 000,00 91 800,00	91 800,00
458119 458120	Etude faisabilité géothermie (6)	0,00	91 800,00 64 600,00	91 800,00 64 600,00
458120 458121	COCON 58 (6)	0,00 0,00	350 000,00	350 000,00
		·		
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	524 000,00	1 336 400,00	1 336 400,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	12 861 840,00	16 242 023,00	16 242 023,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	684 500,00	760 300,00	760 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	42 500,00	17 300,00	17 300,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	16 000,00	16 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	42 250,00	1 050,00	1 050,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	250,00	250,00	250,00
	Charges transférées (9)	642 000,00	743 000,00	743 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	642 000,00	743 000,00	743 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 047 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 047 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00
276341	Créance Communes du GFP	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 731 500,00	1 769 300,00	1 769 300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 593 340,00	18 011 323,00	18 011 323,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 011 323,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 872 000,00	2 893 750,00	2 893 750,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	60 000,00	60 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	33 750,00	33 750,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 162 000,00	2 058 000,00	2 058 000,00
13248 1328	Subv. non transf. Autres communes Autres subventions d'équip. non transf.	280 000,00 430 000,00	50 000,00 692 000,00	50 000,00 692 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 413 780,00	5 874 078,00	5 874 078,00
1641	Emprunts en euros	3 413 780,00	5 874 078,00	5 874 078,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 285 780,00	8 767 828,00	8 767 828,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	700 000,00	614 000,00	614 000,00
10222	FCTVA	700 000,00	614 000,00	614 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 357 000,00	1 329 000,00	1 329 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 047 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00
276341	Créance Communes du GFP	270 000,00	293 000,00	293 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	40 000,00	27 000,00	27 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
450004	Total des recettes financières	2 057 000,00	1 943 000,00	1 943 000,00
458204	INFORMATIQUE COMMUNALE (*) (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
458211	ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (5)	100 000,00	120 000,00	120 000,00
458213	RESEAUX TELECOMMUNICATIONS (5)	290 000,00	360 000,00	360 000,00
458216	PCAET (5) Etude faisabilité chaufferies (5)	34 000,00	31 000,00	31 000,00
458217	Etude faisabilité solaire thermique (5)	0,00	151 000,00	151 000,00
458218	Etude faisabilité solaire photovoltaïque (5)	0,00	68 000,00	68 000,00
458219	Etude faisabilité géothermie (5)	0,00	91 800,00	91 800,00
458220	COCON 58 (5)	0,00 0,00	64 600,00 350 000,00	64 600,00 350 000,00
458221			·	·
lota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	524 000,00	1 336 400,00	1 336 400,00
	TOTAL RECETTES REELLES	8 866 780,00	12 047 228,00	12 047 228,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 275 260,00	4 379 580,00	4 379 580,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	404 300,00	575 515,00	575 515,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	900,00	47 000,00	47 000,00
28031	Frais d'études	23 500,00	19 000,00	19 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	19 500,00	27 800,00	27 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 500,00	1 200,00	1 200,00
28051	Concessions et droits similaires	19 000,00	97 000,00	97 000,00
281318	Autres bâtiments publics	33 100,00	28 000,00	28 000,00
28135	Installations générales, agencements,	37 000,00	40 000,00	40 000,00
281538	Autres réseaux	46 500,00	48 000,00	48 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 900,00	6 000,00	6 000,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	3 000,00	1 300,00	1 300,00
28181	Installations générales, aménagt divers	7 700,00	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	36 000,00	25 000,00	25 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	163 600,00	216 215,00	216 215,00
28184	Mobilier	7 500,00	10 000,00	10 000,00
28188 TOTAL D	Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	600,00 4 679 560,00	1 000,00 4 955 095,00	1 000,00 4 955 095,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 047 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 047 000,00	1 009 000,00	1 009 000,00
	I	, 5 , 7 , 000,00	, 555 566,00	. 555 555,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 726 560,00	5 964 095,00	5 964 095,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 593 340,00	18 011 323,00	18 011 323,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 011 323,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1) LIBELLE : RENFORCEMENTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	5 557 690,03	a 0,00	1 822 900,00	b 1 822 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	102 906,89	0,00	34 900,00	34 900,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	19 196,98	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2031	Frais d'études	83 709,91	0,00	23 900,00	23 900,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 454 783,14	0,00	1 788 000,00	1 788 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 454 783,14	0,00	1 788 000,00	1 788 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 740 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	740 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	740 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 082 900,00
Excédent de financement si positif	-1 002 900,00
•	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1) LIBELLE : VALORISATION MATIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	124 520,10	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	124 520,10	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	124 520,10	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-40 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1) LIBELLE : SERVICES GENERAUX NE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 679 464,38	a 0,00	1 542 263,00	b 1 542 263,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 048 683,07	0,00	322 700,00	322 700,00	0,00
2031	Frais d'études	436 038,38	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	612 644,69	0,00	280 700,00	280 700,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	597 494,20	0,00	862 423,00	862 423,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	597 494,20	0,00	862 423,00	862 423,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 033 287,11	0,00	357 140,00	357 140,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	65 701,70	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	54 184,90	0,00	122 140,00	122 140,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	85 638,23	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00
2182	Matériel de transport	317 697,51	0,00	117 000,00	117 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	510 064,77	0,00	106 000,00	106 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)			
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 1 419 028,00
13	Subventions d'investissement	0,00	93 750,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	60 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	33 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 325 278,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 325 278,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-123 235,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1) LIBELLE : SECURISATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 744 023,14	a 0,00	1 900 800,00	b 1 900 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	129 499,18	0,00	40 800,00	40 800,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	23 585,14	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2031	Frais d'études	105 914,04	0,00	24 800,00	24 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 614 523,96	0,00	1 860 000,00	1 860 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 614 523,96	0,00	1 860 000,00	1 860 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 980 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	980 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	980 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-920 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1) LIBELLE : SCEEP ST BENIN D"AZY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 378 432,69	a 0,00	704 760,00	b 704 760,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	262 906,48	0,00	177 600,00	177 600,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	216 308,60	0,00	168 000,00	168 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	46 597,88	0,00	9 600,00	9 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	899 226,60	0,00	336 160,00	336 160,00	0,00
21538	Autres réseaux	608 367,66	0,00	52 000,00	52 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	54 360,06	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	188 728,29	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	47 770,59	0,00	4 160,00	4 160,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	216 299,61	0,00	191 000,00	191 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-704 760,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1) LIBELLE : DEPLOIEMENT BORNES VOITURES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	329 166,76	a 0,00	97 300,00	b 97 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 533,80	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
2031	Frais d'études	6 533,80	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	322 632,96	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	322 632,96	0,00	96 000,00	96 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 32 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif	-65 300,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1) LIBELLE : FACE TEMPETE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1) LIBELLE : DISSIMULATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 274 560,84	a 0,00	1 426 400,00	b 1 426 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	71 737,49	0,00	22 400,00	22 400,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	6 891,19	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00
2031	Frais d'études	64 846,30	0,00	18 800,00	18 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 202 823,35	0,00	1 404 000,00	1 404 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 202 823,35	0,00	1 404 000,00	1 404 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' '	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 338 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	338 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	338 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 088 400,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 207 (1) LIBELLE : TRAVAUX HTA

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	876 404,04	a 0,00	111 500,00	b 111 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 367,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2031	Frais d'études	14 367,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	862 037,04	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	862 037,04	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-111 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1) LIBELLE : EXTENSIONS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 953 432,27	a 0,00	868 800,00	b 868 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 618,73	0,00	16 800,00	16 800,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	7 237,12	0,00	5 400,00	5 400,00	0,00
2031	Frais d'études	30 381,61	0,00	11 400,00	11 400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 915 813,54	0,00	852 000,00	852 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 915 813,54	0,00	852 000,00	852 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' '	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 710 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	710 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	50 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	660 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-158 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1) LIBELLE : ECLAIRAGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 690 301,68	a 0,00	414 400,00	b 414 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	65 440,81	0,00	16 400,00	16 400,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	12 598,45	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	52 842,36	0,00	6 400,00	6 400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	120 064,87	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	120 064,87	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 504 796,00	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 504 796,00	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 414 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	414 400,00
1641	Emprunts en euros	0,00	414 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1) LIBELLE : PREGEP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	9 749 545,92	a 0,00	4 134 400,00	b 4 134 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	158 038,80	0,00	54 400,00	54 400,00	0,00
2031	Frais d'études	158 038,80	0,00	54 400,00	54 400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 591 507,12	0,00	4 080 000,00	4 080 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 591 507,12	0,00	4 080 000,00	4 080 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 4 134 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 134 400,00
1641	Emprunts en euros	0,00	4 134 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 42 (1) LIBELLE : CANDELABRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	429 263,91	a 0,00	183 200,00	b 183 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 921,88	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
2031	Frais d'études	6 921,88	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	422 342,03	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	422 342,03	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-183 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51 (1) LIBELLE : RESEAU TELECOM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	133 044,27	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 693,36	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	17 693,36	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 350,91	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	115 350,91	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-17 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 60 (1) LIBELLE : PACK SERVICES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations Restes à réaliser N-1 (3) 01/01/N (5)		Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
	DEPENSES	791 659,25	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	791 659,25	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	791 659,25	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-300 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	74.1	DETAIL DEG ONEL					
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N	
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
213200	14/12/2019	950 000,00	900 000,00	950,00	900 000,00	0,00	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		950 000,00	900 000,00	950,00	900 000,00	0,00	

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 614 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 614 000,00									
327356 520790 5584183 5835037	CREDIT AGRICOLE S A LA BANQUE POSTALE CAISSE D'EPARGNE BFC CAISSE D'EPARGNE BFC	06/06/2015 03/03/2018 08/06/2018 19/10/2019	2015-10-14 2018-06-30 2018-08-21 2020-08-25	14/01/2016 01/10/2018 25/11/2018 25/10/2021	1 300 000,00 611 000,00 1 200 000,00 2 100 000,00	F F V F		1,470 0,650 0,800 0,700	1,470 0,650 0,800 0,700	EURO EURO EURO	T T T A	X Autres X Autres X Autres C	N N N	A-1 A-1 A-1 A-1
LT 070005 1643 Emprunts en devises (total)	CREDIT AGRICOLE S A	27/09/2008	2008-12-31	15/01/2009	403 000,00	F		4,060	4,060	EURO	A	С	N	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 614 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 429 924,99					383 620,44	44 661,13	0,00	7 825,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 429 924,99					383 620,44	44 661,13	0,00	7 825,89
327356	N	0,00	A-1	758 333,40	7,00	F		1,470	108 333,32	10 550,31	0,00	2 043,71
520790 5584183	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	417 628,22 1 073 411,68	4,75 17,75	V		0,650 0,550	86 854,23 56 562,20	2 503,17 5 872,72	0,00 0,00	537,51 558,62
5835037	N	0,00	A-1	2 100 000,00	20,00	F		0,700	105 000,00	22 408,11	0,00	2 560,25
LT 070005	N	0,00	A-1	80 551,69	3,00	F		4,060	26 870,69	3 326,82	0,00	2 125,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

							s et dettes au 01/01 Taux d'intérêt	/N				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 429 924,99					383 620,44	44 661,13	0,00	7 825,89

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		712.0 112	<u> </u>											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)								
Inc	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	4 429 924,99	0,00	0,00	0,00	0,00		
(**************************************	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu a 3 ; multiplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(ex : émissions publiques ou privées)						

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	13/02/2021
CGCT): 1000 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	Documents d'urbanisme et numérisation du	5	13/02/2021
L	cadastre	5	13/02/2021
L	Etudes non suivi de travaux	5	13/02/2021
L	Frais d'insertion	5	13/02/2021
L	Subventions d'équipements versées	15	13/02/2021
L	Licence, logiciel	2	13/02/2021
L	Licence, logiciel mis à disposition	2	13/02/2021
L	Bâtiments	40	13/02/2021
L	Petit agencements, aménagements des constuctions	10	13/02/2021
L	Gros agencements, aménagements des constuctions	20	13/02/2021
L	Autres réseaux (bornes de recharge & amp; amp; #x2026;)	7	13/02/2021
L	Petit outillage	5	13/02/2021
L	Gros outillage	10	13/02/2021
L	Installations générales, agencements…	20	13/02/2021
L	Véhicule léger	5	13/02/2021
L	Poids lourd	8	13/02/2021
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	13/02/2021
L	Matériel de bureau et matériel informatique mis à disposition	5	13/02/2021
L	Mobilier	10	13/02/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		401 200,00	I 401 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		383 900,00	383 900,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	383 900,00	383 900,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	17 300,00	17 300,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	17 300,00	17 300,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	401 200,00	0,00	0,00	401 200,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	1) Libellé (1) Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	6 898 095,00	III 6 898 095,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	1 943 000,00	1 943 000,00
10222	FCTVA	614 000,00	614 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 009 000,00	1 009 000,00
276341	Créance Communes du GFP	293 000,00	293 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	27 000,00	27 000,00
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	4 955 095,00	4 955 095,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	47 000,00	47 000,00
28031	Frais d'études	19 000,00	19 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	27 800,00	27 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 200,00	1 200,00
28051	Concessions et droits similaires	97 000,00	97 000,00
281318	Autres bâtiments publics	28 000,00	28 000,00
28135	Installations générales, agencements,	40 000,00	40 000,00
281538	Autres réseaux	48 000,00	48 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 000,00	6 000,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	1 300,00	1 300,00
28181	Installations générales, aménagt divers	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	25 000,00	25 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	216 215,00	216 215,00
28184	Mobilier	10 000,00	10 000,00
28188 29	Autres immo. corporelles Prov. pour dépréciat° immobilisations	1 000,00	1 000,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes de treis Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
024	Virement de la sect° de fonctionnement	4 379 580,00	4 379 580,00
UZ I	virement de la sect de fonctionnement	4 379 380,00	4 379 380,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 898 095,00	0,00	0,00	0,00	6 898 095,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	401 200,00
Ressources propres disponibles	IV	6 898 095,00
Solde	V = IV - II (6)	6 496 895,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 04 Intitulé de l'opération : INFORMATIQUE (OMMUNALE (*) INFORMATIO	UE COMMUNALE	Date de la c	lélibération : 13/02/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00

N° opération : 11 Intitulé de l'opération : ECLA	Intitulé de l'opération : ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL			Date de la délibération : 13/02/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	au 01/01/N (2)				
DEPENSES (a)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	

N° opération : 12	Intitulé de l'opération : ECLAIRAGE PRIVE COMMUNA	Date de la d	délibération : 13/02/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 ECLAIRAGE PRIVE COMMUNAL (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 13	Intitulé de l'opération : RESEAUX TELECOMMUNICATIONS Date de la délibération :				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	

N° opération : 16 Intitulé de l'opér	Intitulé de l'opération : PCAET			Date de la délibération : 13/02/2021	
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)	
	réalisations cumulées		votés		
	au 01/01/N (2)				
DEPENSES (a)	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	

N° opération : 16	Intitulé de l'opération : PCAET			lélibération : 13/02/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00

N° opération : 17 Intitulé de l'opération : Etude fais	Intitulé de l'opération : Etude faisabilité chaufferie bois et réseaux Date de la délibération : 1				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	
45 Etude faisabilité chaufferie bois et réseaux (5)	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	151 000,00	151 000,00	

N° opération : 18 Intitulé de l'opération : E	ération : 18 Intitulé de l'opération : Etude faisabilité solaire thermique					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00		
45 Etude faisabilité solaire thermique (5)	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 18 Intitulé de l'opération : Etudo	Intitulé de l'opération : Etude faisabilité solaire thermique					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00		
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00		
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00		

N° opération : 19 Intitulé de l'opération : Etude fa	isabilité solaire photovolta	aïque	Date de la c	lélibération : 13/02/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	0,00	0,00	91 800,00	91 800,00
45 Etude faisabilité solaire photovoltaïque (5)	0,00	0,00	91 800,00	91 800,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	91 800,00	91 800,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	91 800,00	91 800,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	91 800,00	91 800,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	91 800,00	91 800,00

N° opération : 20 Intitu	lé de l'opération : Etude faisabilité géothermie	Date de la d	Date de la délibération : 13/02/2021		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	64 600,00	64 600,00	
45 Etude faisabilité géothermie (5)	0,00	0,00	64 600,00	64 600,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	64 600,00	64 600,00	

N° opération : 20 Intitulé de l'op	Date de la d	Date de la délibération : 13/02/2021		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
RECETTES (b)	0,00	0,00	64 600,00	64 600,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	64 600,00	64 600,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	64 600,00	64 600,00

N° opération : 21	titulé de l'opération : COCON 58 (étude amiante + travaux i	solation)	Date de la	délibération : 13/02/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
45 COCON 58 (étude amiante + travaux isolation) (5)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	mobilis pr d'amort	ée de sation et rofil issement prunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi		d	à la date lu budget	(6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	l'ex	ntie au cours de ercice
	Année	Profil						sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(,,	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 400 000,00	2 151 181,06											25 371,95	98 519,69
NIEVRE ENERGIES	2020	X Autres	Réalisation d'ombrières photovoltaïque parkings du circuit de Magny-Cours	LA BANQUE POSTALE	4 400 000,00	2 151 181,06	19,50	Т	F		1,200	F		1,200	A-1	EURO	25 371,95	98 519,69
TOTAL GENERAL					4 400 000,00	2 151 181,06											25 371,95	98 519,69

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	123 891,64
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	428 281,57
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	552 173,21
Recettes réelles de fonctionnement	II	13 329 390,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	4.14

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

		(Article E					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3) Nom de l'organisi		Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention		
INVESTISSEMENT							
2041482		Appel à projet haute performance énergétique 2021	Collectivités	Commune	400 000,00		
2041482		Solde appel à projet haute performance énergétique 2020	Collectivités	Commune	302 423,00		
2041482		Subvention travaux éclairage publique	Collectivités	Commune	38 000,00		
2041482		Subvention travaux d'isolation des combles - COCON58	Collectivités	Commune	160 000,00		
		FONC	TIONNEMENT				
65733		FNAME	Conseil départemental	Département	30 000,00		
65733		FSL	Conseil départemental	Département	30 000,00		
65733		Auto réhabilitation accompagné	Conseil départemental	Département	9 000,00		
657348		Subvention étude faisabilité solaire thermique	Collectivités	Commune	1 200,00		
657358		PCAET	EPCI	Etablissement de droit public	35 000,00		
65737		Subvention d'exploitation	Espace info énergie	Association	10 000,00		
6574		Convention de mise à disposition d'un agent	Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre	Association	40 000,00		
6574		Subvention d'exploitation	Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre	Association	20 000,00		
6574		Subvention d'exploitation	AMICALE	Association	9 260,00		
6574		Subvention d'exploitation	Electricien sans frontières	Association	10 000,00		

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

EMPLOIS EMPLOIS EMPLOIS TOTAL AGEN	RES NON TITULAIRE 3,00 0,00 0,00 0,00	ETPT (4) TOTAL S 00 3,00 00 2,00
PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET TITULA TEMPS NON COMPLET TEMP	RES NON TITULAIRE 3,00 0,00 0,00 0,00	\$ 3,00 00 2,00
Directeur général des services A 2,00 0,00 2,00	2,00 0 1,00 0 0,00 0	00 2,00
	1,00 0,00	
Directeur général adjoint des servicesA1,000,001,00Directeur général des services techniques0,000,000,00Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-530,000,000,00	0,00	0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b) 22,00 2,00 24,00	6,00	00 24,00
Adjoint administratif territorial C 10,00 1,00 11,00 Adjoint administratif territorial principal de 1re classe C 3,00 0,00 3,00 Adjoint administratif territorial principal de 2e classe C 1,00 1,00 2,00 Attaché A 1,00 0,00 1,00 Rédacteur B 6,00 0,00 6,00 Rédacteur Principal de 2ème Classe B 1,00 0,00 1,00	3,00 0,00 0,00 1,2,00 4	11,00 3,00 3,00 2,00 00 1,00 00 6,00 00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c) 71,00 2,00 73,00	35,00	73,00
Adjoint technique territorial C 10,00 1,00 11,00 Adjoint technique territorial principal de 1re classe C 3,00 0,00 3,00 Adjoint technique territorial principal de 2e classe C 7,00 0,00 7,00 Agent de Maitrise C 10,00 0,00 10,00 Agent de Maitrise Principal C 3,00 0,00 3,00 Ingénieur A 14,00 0,00 14,00 Ingénieur Principal A 3,00 0,00 3,00 Ingénieur en Chef Hors Classe A 1,00 0,00 1,00 Technicien B 7,00 0,00 7,00 Technicien Principal de 1ère Classe B 7,00 0,00 7,00 Technicien Principal de 2ème Classe B 6,00 1,00 7,00 FILIERE SOCIALE (d) 0,00 0,00 0,00 0,00	3,00 0 7,00 0 4,00 6 3,00 0 2,00 12 1,00 2 1,00 0 2,00 5 3,00 4 4,00 3	11,00 3,00 7,00 10,00 3,00 10,00 3,00 14,00 3,00 1,00 7,00 7,00 7,00 7,00 7,00 7,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e) 0,00 0,00 0,00	0,00	00,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f) 0,00 0,00 0,00	0,00	00,00
FILIERE SPORTIVE (g) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k) 93,00 4,00 97,00	54,00 43	97,00

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	SECTEUR REMUNERATION (3) CONTRAT			<u>NTRAT</u>
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	С	ADM	350	0,00	A CDD ATA 1 AN	CDD Contractuel
Adjoint administratif territorial	С	ADM	350	0,00	3-2	CDD Contractuel
Adjoint technique territorial	С	TECH	386	0,00	3-2	CDD Contractuel
Adjoint technique territorial	С	TECH	353	0,00	3-2	CDD Contractuel
Adjoint technique territorial	С	TECH	386	0,00	3-2	CDD Contractuel
Agent de Maitrise	С	TECH	415	0,00	3-2	CDD Contractuel
Agent de Maitrise	С	TECH	355	0,00	3-2	CDD Contractuel
Agent de Maitrise	С	TECH		0,00	3-2	CDD Contractuel
Agent de Maitrise	С	TECH	363	0,00	3-2	CDD Contractuel
Agent de Maitrise	С	TECH	393	0,00	3-2	CDD Contractuel
Agent de Maitrise	С	TECH	355	0,00	3-2	CDD Contractuel
Attaché	Α	ADM	810	0,00	3-3-1°	CDD Contractuel
Ingénieur	Α	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	Α	TECH	471	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	Α	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	Α	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	Α	TECH	565	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	Α	TECH	551	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	A	TECH	471	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	Α	TECH		0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	A	TECH	512	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	A	TECH	441	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD Contractuel
Ingénieur Principal	A	TECH	837	0,00	3-3-1°	CDD Contractuel
Ingénieur Principal	A	TECH	791	0,00	A CDI	CDI Contractuel
Rédacteur	В	ADM	415	0,00	3-2	CDD Contractuel
Rédacteur	В	ADM	478	0,00	3-2	CDD Contractuel
Rédacteur	В	ADM	431	0,00	3-2	CDD Contractuel
Rédacteur	В	ADM	379	0,00	3-2	CDD Contractuel
Rédacteur Principal de 2ème Classe	В	ADM	458	0,00	3-2	CDD Contractuel
Technicien	В	TECH	528	0,00	3-2	CDD Contractuel
Technicien	В	TECH	415	0,00	A CDD ASA	CDD Contractuel
Technicien	В	TECH	415	0,00	3-2	CDD Contractuel
Technicien	В	TECH	415	0,00	A CDI	CDI Contractuel
Technicien	В	TECH	372	0,00	3-2	CDD Contractuel
Technicien Principal de 1ère Classe	В	TECH	638	0,00	3-2	CDD Contractuel
Technicien Principal de Tère Classe Technicien Principal de 1ère Classe	В	TECH	484	0,00	3-2	CDD Contractuel
· ·	_	_	_	,		CDD Contractuel CDD Contractuel
Technicien Principal de 1ère Classe	В	TECH	638	0,00	3-2	
Technicien Principal de 1ère Classe Technicien Principal de 2ème Classe	В В	TECH TECH	638 638	0,00 0,00	3-2 3-2	CDD Contractuel CDD Contractuel

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien Principal de 2ème Classe	В	TECH	399	0,00	3-2	CDD Contractuel
Technicien Principal de 2ème Classe	В	TECH	480	0,00	3-2	CDD Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	С	ADM	353	0,00	A CDD ATA 1 AN	CDD Contractuel
Agent de Maitrise	С	TECH	363	0,00	A CDD ASA	CDD Contractuel
Apprenti	С	TECH		0,00	A Apprenti	A Contractuel
Apprenti	С	TECH		0,00	A Apprenti	A Contractuel
Apprenti	С	ADM		0,00	A Apprenti	A Contractuel
Apprenti	С	TECH		0,00	A Apprenti	A Contractuel
Rédacteur	В	ADM	372	0,00	A CDD ASA	CDD Contractuel
Technicien	В	TECH		0,00	3-2	CDD Contractuel
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
31/12/2014 - Actions	NIEVRE ENERGIE	NIEVRE ENERGIE	SEM	945 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 01/01/2021 - Réalisation d'ombrières photovoltaïque parkings du circuit de Magny-Cours	NIEVRE ENERGIES	NIEVRE ENERGIES	SEM	2 409 433,23
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	Déchets ménagers		-		Déchets	Non
					ménagers	
SPIC	Prestations		-		Prestations	Oui
SPIC	Réseaux de chaleur		-		Réseaux de	Oui
					chaleur	

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4	

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТҒРВ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .